

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION & RÉDACTION

111 CÔTE de la MONTAGNE 111

QUÉBEC

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de Québec 75c.

Cité de Québec et pays étrangers 1.50

Tarif des annonces 10c. la ligne. Annonces classées 1c. du mot minimum .50 sous.

Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme", 111 Côte de la Montagne, (Édifice Morin) Québec. Casier postal 129—Tél. 2 4297

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.

La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Casier postal 129 Haute-Ville, Québec.

Volume XII

QUEBEC, LE 20 NOVEMBRE 1924

Numéro 47

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

L'enseignement agricole

Il faut ruraliser davantage nos écoles

La Coopérative Fédérée se préoccupe de l'enseignement agricole. Elle a, dans le passé, multiplié ses démarches auprès des autorités de nos écoles d'agriculture pour obtenir des cours sur la coopération agricole. Elle a pleinement réussi, et maintenant elle attend le jour où nos écoles lui donneront de bons propagandistes de la cause dans la province.

Il faut ruraliser davantage l'enseignement. C'est un problème épineux, délicat, qui passionnent les esprits depuis une décennie surtout; de sa solution peut venir l'arrêt de l'exode rural vers les villes et vers les Etats-Unis. La première condition serait d'exiger une formation agricole plus sérieuse des instituteurs et des institutrices.

L'école rurale pourrait devenir un centre d'activité sociale où parents et enfants viendraient se récréer, causer, s'amuser et vivre de la bonne vie d'autrefois. Elle gagnerait beaucoup si son programme se développait du côté agricole, en s'inspirant des circonstances qui l'environnent, comme les objets usuels, le jardin, la ferme, les cultures, et la nature campagne dans ses manifestations les plus sensibles.

Et les enfants recevront davantage une formation adaptée à leurs besoins immédiats, une formation qui les achemine vers leur carrière, vers leur mission d'agriculteurs. Plus tard, ils seront des fils de cultivateurs, enracinés au sol, vivant une vie intense en tout conforme à la tradition ancestrale. La terre restera pour eux la grande amie, la consolatrice, en même temps que la source de leur richesse et de leur bonheur.

Les balles de foin

Nous recommandons aux cultivateurs qui pressent actuellement leur foin de ne pas dépasser la pesanteur régulière de 140 livres.

M. Louis Laplante, représentant de la Coopérative Fédérée, de retour d'un voyage aux Etats-Unis dans le but de trouver des débouchés pour l'exportation du foin des cultivateurs de la province de Québec, a pu constater que les acheteurs américains formulent de vives objections contre l'habitude de certains presseurs de mettre le foin en balles trop pesantes.

Les balles peuvent peser de 115 à 140 livres. Dans bien des cas, on obtient un prix moins élevé par suite du trop grand nombre de balles pesantes expédiées à l'étranger.

Voir conditions de notre grand concours d'abonnement, pages 859, 860 et 861.

DES AFFILIATIONS

Une liste qui nous encourage

Nous continuons aujourd'hui la publication des rapports qui nous sont venus des coopératives locales récemment affiliées.

A ST-NARCISSE

Dimanche, le 26 octobre, s'est tenue une assemblée des cultivateurs de la région.

Etaient présents à cette assemblée, entr'autres M. le curé G.-E. Panneton et son vicaire, M. Georges Panneton, M. le maire, Joseph Cossette et les officiers de la coopérative locale de St-Narcisse dont le bureau de direction est ainsi composé: M. J.-B. Trudel, président; M. R.-D. Cossette, vice-président; MM. Joseph Lacoursière, secrétaire; Trefflé Baril, Emile St-Arnauld, Wilson Dessurault, directeurs; Josaphat Massicotte, auditeur.

M. J.-B. Cloutier, M. Raoul Dumaine, directeur de la propagande de la Coopérative Fédérée, ont été les conférenciers du jour. Ils ont parlé du contrat d'affiliation et ont su intéresser très vivement leurs auditeurs.

Après quelques explications, les cultivateurs ont posé la question d'affiliation de la coopérative de St-Narcisse à la Coopérative Fédérée. Une résolution a été adoptée dans ce sens, comme suit: "Proposé par M. J.-A. Cossette, appuyé par M. Trefflé Baril, que le bureau de direction soit invité à étudier le contrat d'affiliation de la coopérative de St-Narcisse à la Coopérative Fédérée de Québec et de conclure cette affaire, s'il y a lieu."

Adopté à l'unanimité.

STE-ANNE-DE-LA-PERADE

Dimanche, 26 octobre.

MM. Dumaine et Cloutier parlaient à une assemblée générale des membres de la coopérative de Ste-Anne-de-la-Pérade.

Le but de cette réunion était d'expliquer les différentes clauses du contrat d'affiliation des coopératives locales à la Coopérative Fédérée.

A l'issue de l'assemblée, il a été proposé par M. Sadoth Tessier, appuyé par M. J. Bigué, que l'assemblée soit ajournée à dimanche, le 2 novembre, pour continuer le travail d'étude commencé.

A ST-JUSTIN

Lundi, le 27 octobre 1924, une assemblée de cultivateurs était convoquée dans la salle de la sacristie, pour discuter coopération. On a remarqué la présence de M. le curé Lelaidier qui a présidé l'assemblée.

Assistaient également: M. François Gagnon, président de la coopérative de St-Justin, M. le notaire Langlois, secrétaire, M. le Dr Coulombe et autres notables de Saint-Justin.

M. le curé a présenté les conférenciers, MM. Cloutier et Dumaine. Après les explications données relativement à la réorganisation de la coopérative locale de St-Justin, les cultivateurs, au nombre de vingt, donnèrent leur nom, séance tenante, pour souscrire un nouveau capital à l'entreprise, afin de lui assurer son fonctionnement.

M. J.-O. Mandeville, représentant de la Coopérative Fédérée pour le district, a parlé notamment de la nécessité, pour les cultivateurs, de recevoir le journal de leur coopérative, en occurrence, le Bulletin de la Ferme.

Une dizaine de cultivateurs s'empressèrent de donner leur nom et de payer leur abonnement ou leur renouvellement d'abonnement au Bulletin de la Ferme.

* * *

Lentement, la forteresse s'édifie; notre groupement fait son œuvre bienfaisante, sûrement; de plus en plus, la classe agricole se rallie à nous, parce qu'elle a conscience de la protection et de la sauvegarde que nous lui offrons en la servant bien.

Une lettre de M. Descoteaux sur le fromage canadien

Ste-Monique, Co. de Nicolet, Qué.
le 6 novembre 1924

Mesdames et messieurs,

C'est avec un réel plaisir que j'ai vu le ministère de l'Agriculture de Québec entreprendre une campagne à la fin d'encourager les consommateurs de cette province à faire, dans la cuisine de tous les jours, un usage plus général du fromage canadien.

Ce produit de notre industrie laitière est sans contredit le plus riche, le plus nourrissant et le plus économique que l'on puisse trouver. Il peut être comparé aux fromages les mieux vantés par le commerce. Si on a négligé le fromage canadien dans la maison canadienne, c'est que nous sommes trop portés à rechercher ce qui vient d'ailleurs, oubliant ce que nous avons d'excellent chez nous-même.

Je me fais un devoir de dire aux bonnes fermières et ménagères de ma province qu'avec leur habileté et tous les petits secrets dont elles disposent, pour rendre leur cuisine si appétissante, elles peuvent, si elles le veulent, faire du fromage canadien un aliment de consommation courante sur la table de tous les jours. Car le fromage peut se manger sous bien des formes et il est toujours agréable au goût et toujours nutritif.

Adoptons le fromage canadien! Plus il s'en consommera, plus l'épicier le vendra à bon marché. Et plus il s'en fera, mieux ce sera pour l'avancement de notre industrie agricole.

Croyez-moi votre sincèrement dévoué,

J.-F. DESCOTEAUX,

Lauréat du Mérite Agricole de 1917, député du comté de Nicolet, à Ottawa.

numéro.

Yamaska; Statistique; Miettes; Inspection La Sainte-os fromage; rches sur la rs et vente;

ALE

900

00.000

00.000

en contact

qui lui sont (Succursales Brunswick et

confiées à son

ami



IBLE,

ix que le ferme. Il de bain, us évite.

Eau

ie

ou engin nomiques

approché.

Company

Windsor toria

èmes d'eau.

P

Pds

Pds